

le Hêtre

Hestre. s. m. (L'H s'aspire.) Fousteau, grand arbre qui porte une espèce de fruit qu'on appelle faine. Bois de hestre. Busche de hestre. À l'ombre des hestres.

Faine. s. f. Le fruit du haistre. Des pourceaux engraissez de faine.

✦ Dictionnaire de l'Académie française, 1^{re} édition (1694).

Sans la présence de l'homme, les forêts de hêtres couvriraient probablement de nombreuses régions de France. En effet, une hêtraie installée dans un milieu favorable n'est concurrencée, sauf événements climatiques majeurs ou incendies, par aucune autre espèce d'arbres.

Le hêtre a besoin d'une pluviométrie suffisante et bien répartie et il apprécie l'humidité atmosphérique. On le trouve dans une grande partie de la France,

mais en plaine il ne dépasse pas le sud de notre région. Le hêtre a pourtant recouvert jusqu'à la moitié de la forêt d'Aulnay et les deux tiers de la forêt de Chizé au sud de Niort.

L'Etat des Forêts et Bois du Roy de la Province de Poitou paru en 1667 marque la diversité des essences présentes : *La forests de Chizé est plantée moitié de chesnes (chênes) & moitié de fayans ou hestres (hêtres), airables (érables), charmes, agers (érables de Montpellier), aligiers (alisiers), ceriziers (merisiers), pommiers,*

